



SwissLife



Compte d'exploitation 2016

Prévoyance professionnelle
Swiss Life Suisse

Editorial



Chère lectrice, cher lecteur

L'année écoulée aura été mouvementée. Le cadre politique mondial est en pleine mutation, ce qui impacte également les conditions pour l'économie suisse. Malgré cet environnement difficile, toujours marqué par la faiblesse des taux et des revenus des capitaux, Swiss Life est à nouveau parvenue à affirmer sa stabilité financière, sa performance et sa compétitivité. Plus l'environnement évolue, plus la stabilité et la continuité sont importantes.

Les prestations d'assurance versées, en hausse de 7% par rapport à l'exercice précédent, se sont portées à 6,6 milliards de francs en 2016. Grâce à la mise en œuvre systématique des mesures visant à augmenter l'efficacité, les frais de gestion ont encore pu être réduits.

En 2016, les rendements nets constatés sur les valeurs comptables ont atteint le niveau honorable de 2,60%. Ce résultat, remarquable dans le contexte actuel, a pu être atteint grâce à une politique de placement ciblée et axée sur la sécurité.

Comme lors des exercices précédents, des provisions techniques supplémentaires ont pu être constituées en 2016, à hauteur de 430 millions de francs. La stabilité financière s'en trouve encore renforcée et le financement à long terme de la promesse de prestations pour les assurés est durablement garanti.

La quote-part de distribution pour les affaires soumises à la quote-part minimum a atteint 93,8% en 2016, satisfaisant aux 90% exigés par la loi. En outre, le résultat a permis d'attribuer au fonds d'excédents un montant total de 131 millions de francs. En fin d'année, le fonds d'excédents présentait donc un solde de 369 millions de francs.

La croissance réalisée en 2016, le faible volume de résiliations de contrats ainsi que la facilité d'accès à la prévoyance pour les assurés grâce aux portails modernes soulignent l'orientation clients de Swiss Life. Par ailleurs, les évolutions positives au niveau des frais de gestion ainsi que la stabilité du résultat de placements attestent de la volonté de Swiss Life de s'améliorer constamment. En tant que prestataire complet, Swiss Life propose à ses clients une large gamme de solutions de prévoyance professionnelle couvrant tous leurs besoins spécifiques.

Hans-Jakob Stabel
Responsable Clientèle Entreprises
Membre du comité de direction

Aperçu du compte d'exploitation de l'assurance collective Suisse

Produits	2016	2015
Recettes de primes	8 176	8 688
Primes d'épargne	7 265	7 778
Primes de risque	695	695
Primes pour frais de gestion	216	215
Produits des placements nets	1 690	2 119
Produits directs des placements	2 068	2 050
Résultat des aliénations	194	438
Résultat monétaire	-331	-8
Solde des réévaluations et amortissements	-68	-202
Charges d'intérêts	-13	-14
Frais de gestion de la fortune	-160	-145
Autres produits	7	6
Résultat de la réassurance	-1	-1
<i>Total des produits</i>	<i>9 872</i>	<i>10 812</i>
Charges	2016	2015
Prestations d'assurance brutes	6 649	6 213
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	2 260	2 250
Prestations de libre passage	3 419	3 337
Valeurs de rachat	935	591
Charges de traitement des prestations	35	35
Variation brute des provisions techniques	2 709	4 020
Avoir de vieillesse	1 231	2 176
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	841	1 186
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	3	-16
Réserve mathématique Polices de libre passage	164	297
Provisions pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	-10	4
Autres provisions techniques	480	373
Frais d'acquisition et de gestion, bruts	202	204
Autres charges	20	20
Part d'excédent attribuée au fonds d'excédents	131	156
Résultat d'exploitation	161	199
<i>Total des charges</i>	<i>9 872</i>	<i>10 812</i>

Toutes les données sont en millions de francs

Composition de la prime d'épargne

Composition de la prime d'épargne	2016	2015
Cotisations visant à alimenter les avoirs de vieillesse	2 404	2 375
Avoirs de vieillesse apportés (individuellement)	3 020	2 983
Avoirs de vieillesse apportés (nouvelles affiliations)	946	1 269
Apports pour rentes de vieillesse et de survivants reprises	34	247
Apports pour rentes d'invalidité reprises	30	26
Apports pour polices de libre passage	831	878
Total des primes d'épargne	7 265	7 778

Toutes les données sont en millions de francs

Composition des prestations d'assurance

Composition des prestations d'assurance	2016	2015
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité, sous forme de capital	1 014	1 047
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité, sous forme de rente	1 246	1 203
Total des prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	2 260	2 250

Toutes les données sont en millions de francs

Composition des prestations d'assurance par risque	2016	2016
Prestations de vieillesse	1 636	72%
Prestations de décès	321	14%
Prestations d'invalidité	303	14%
Total des prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	2 260	100%

Toutes les données sont en millions de francs

Méthode de comptabilisation

Le compte d'exploitation de la prévoyance professionnelle englobe les activités de Swiss Life en Suisse dans le domaine de la prévoyance professionnelle. La LPP (loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité) et la LSA (loi sur la surveillance des assurances) ainsi que les ordonnances y afférentes en constituent les bases légales.

Les primes périodiques, les primes uniques et les produits des capitaux représentent l'essentiel des recettes du compte d'exploitation. Les prestations d'assurance sont essentiellement des prestations de vieillesse, d'invalidité ou de décès sous forme de rente, ou des prestations en capital dans le cadre d'un libre passage ou d'un rachat.

Les explications données se basent sur les comptes annuels statutaires. Les comptes annuels statutaires pour la Suisse reflètent l'évolution de l'assurance collective et individuelle suisse du point de vue actuariel. Sur la base de ce document, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA peut vérifier si les directives, notamment celles relatives à la solvabilité, sont respectées. L'attribution des excédents aux preneurs d'assurance, la politique de répartition du dividende et l'établissement de rapports à l'intention de l'autorité de surveillance sont fonction des comptes annuels statutaires.

Les comptes annuels statutaires ne doivent pas être confondus avec les états financiers du groupe Swiss Life. Ces derniers traduisent la marche des affaires de l'ensemble du groupe du point de vue des actionnaires. Ils sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les résultats des filiales étrangères figurent également dans les états financiers du groupe. Il n'est pas possible d'établir une comparaison directe avec le résultat des activités suisses.

Justification du respect de la quote-part minimum

Les activités de prévoyance professionnelle peuvent être divisées en trois processus: épargne, risque et frais. Les produits permettent en premier lieu de couvrir les charges relatives à chacun des processus. La partie restante des gains

sert ensuite au renforcement des provisions techniques qui permettent de garantir durablement les prestations promises et d'alimenter le fonds d'excédents.

Processus	Recettes	Prestations attribuées
Processus d'épargne	Rendement net des capitaux	Rémunération des avoirs de vieillesse et des réserves mathématiques pour les rentes en cours, conversion de l'avoir de vieillesse en rentes de vieillesse
Processus de risque	Prime de risque	Versement de prestations d'invalidité et de survivants, constitution de réserves mathématiques pour les nouvelles rentes
Processus de frais	Prime pour frais de gestion	Prestations relevant de la gestion des solutions de prévoyance et d'assurance et du conseil à la clientèle

Affaires collectives soumises à la quote-part minimum

Les affaires collectives sont dans leur grande majorité soumises à la quote-part minimum. D'après les dispositions légales relatives à la quote-part minimum (également appelée Legal Quote), 90% des bénéfices au minimum doivent être

utilisés en faveur des preneurs d'assurance. Il s'agit de garantir que les preneurs d'assurance participent de manière appropriée aux éventuels bénéfices de la compagnie d'assurance.

	2016	2015
Somme des éléments relatifs aux revenus	2 188	2 532
Processus d'épargne	1 425	1 784
Processus de risque	562	548
Processus de frais	201	200
Somme des dépenses	1 642	1 508
Processus d'épargne	1 113	951
Processus de risque	330	354
Processus de frais	199	203
Résultat brut	546	1 024
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	372	798
Au niveau du processus d'épargne		
Risque de longévité	194	658
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	207	147
Garanties de taux d'intérêt	0	0
Fluctuation de la valeur des placements	0	0
Au niveau du processus de risque		
Cas d'assurance déclarés mais encore non liquidés*	-28	-7
Cas d'assurance survenus mais encore non déclarés	2	2
Fluctuation de la sinistralité	-3	-2
Modification et assainissement des tarifs	0	0
Frais d'acquisition de capital risque supplémentaire	0	0
Attribution au fonds d'excédents	39	47
Résultat du compte d'exploitation	135	179
Quote-part de distribution	93,8%	92,9%

Toutes les données sont en millions de francs

*Y compris la constitution des renforcements de la réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et de survivants

En 2016, dans les affaires soumises à la quote-part minimum, Swiss Life a utilisé 2 053 millions de francs au total en faveur

des assurés. Avec une quote-part de distribution de 93,8%, les exigences liées au minimum légal sont remplies.

Affaires collectives non soumises à la quote-part minimum

Les contrats disposant d'une réglementation spéciale en matière de participation aux excédents ne sont pas soumis à la quote-part minimum. En font notamment partie les contrats

avec leur propre compte de pertes et profits. La participation à un éventuel excédent est dans ce cas fonction de l'évolution de la sinistralité propre à chaque contrat.

	2016	2015
Somme des éléments relatifs aux revenus	413	497
Processus d'épargne	265	335
Processus de risque	133	147
Processus de frais	15	15
Somme des dépenses	237	227
Processus d'épargne	156	140
Processus de risque	66	72
Processus de frais	15	15
Résultat brut	176	270
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	58	141
Au niveau du processus d'épargne		
Risque de longévité	28	127
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	31	12
Garanties de taux d'intérêt	0	0
Fluctuation de la valeur des placements	0	0
Au niveau du processus de risque		
Cas d'assurance déclarés mais encore non liquidés*	-1	1
Cas d'assurance survenus mais encore non déclarés	0	0
Fluctuation de la sinistralité	0	1
Modification et assainissement des tarifs	0	0
Frais d'acquisition de capital risque supplémentaire	0	0
Attribution au fonds d'excédents	92	109
Résultat du compte d'exploitation	26	20
Quote-part de distribution	93,8%	96,0%

Toutes les données sont en millions de francs

*Y compris la constitution des renforcements de la réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et de survivants

En 2016, dans les affaires non soumises à la quote-part minimum, Swiss Life a utilisé 387 millions de francs au total en faveur des assurés.

Résumé

	*SQPM	**NSQPM	Total
<i>Recettes brutes</i>	2 188	413	2 601
<i>Prestations en faveur des assurés</i>			
Somme des dépenses	1 642	237	1 879
Variation des provisions techniques	372	58	430
Attribution au fonds d'excédents	39	92	131
<i>Résultat d'exploitation</i>	135	26	161
<i>Quote-part de distribution</i>	93,8%	93,8%	93,8%
<i>Part du produit total</i>	6,2%	6,2%	6,2%

* SQPM: soumises à la quote-part minimum

**NSQPM: non soumises à la quote-part minimum

Provisions techniques

Provisions techniques brutes		Régime obligatoire	Régime surobligatoire
Avoir de vieillesse	36 410	18 581	17 829
Provisions supplémentaires pour futures conversions en rentes	1 979	1 369	610
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	11 868	5 409	6 459
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	2 088	1 241	847
Renforcement de la réserve mathématique pour les rentes en cours	2 886	1 333	1 553
Réserve mathématique Polices de libre passage	3 743		
Provisions pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	805		
Fonds pour la compensation du renchérissement	879		
Parts d'excédents créditées	138		
Autres provisions techniques	3 311		
<i>Total des provisions techniques</i>	<i>64 107</i>		

Toutes les données sont en millions de francs

Swiss Life a pris – au vu de la persistante faiblesse des taux d'intérêt – des mesures supplémentaires afin d'assurer la tenue de ses engagements vis-à-vis des destinataires, procédant pour cela à l'évaluation des engagements liés aux rentes avec un taux d'intérêt technique de 1,44% (contre 1,63% l'exercice précédent). Grâce à la constitution de provisions

techniques supplémentaires, la future charge d'intérêts a pu être davantage réduite. Cela permet à Swiss Life garantir pleinement la tenue de sa promesse aux clients. Swiss Life dispose en outre d'un fonds d'excédents bien fourni, qui garantira aux destinataires – à l'avenir également – une participation élevée aux produits.

Le fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une provision pour les participations futures aux excédents. Il sert à aplanir les fluctuations liées à la marche des affaires et permet de garantir une attribution stable de l'excédent aux preneurs d'assurance. Ce fonds doit être utilisé exclusivement en faveur des preneurs d'assurance. Il est alimenté par les attributions issues du

compte d'exploitation. Les excédents versés aux preneurs d'assurance sont prélevés sur ce fonds. Les montants injectés dans le fonds d'excédents doivent être reversés aux preneurs d'assurance dans les cinq ans qui suivent. Sur une année, le total des attributions aux preneurs d'assurance ne doit pas s'élever à plus de deux tiers du fonds d'excédents.

Etat du fonds d'excédents à la fin 2015	465
Répartition entre les institutions de prévoyance	227
Correction de valeurs	0
Prélèvement sur le fonds d'excédents pour couvrir un déficit d'exploitation	0
Attribution du compte d'exploitation au fonds d'excédents	131
Etat à la fin 2016	369

Toutes les données sont en millions de francs

Le résultat 2016 a permis d'attribuer un montant total de 131 millions de francs au fonds d'excédents des affaires collectives.

Fonds pour la compensation du renchérissement

Le fonds pour la compensation du renchérissement est une provision technique. Il permet de financer l'adaptation future des rentes d'invalidité et survivants en cours à l'évolu-

tion des prix. Le fonds pour la compensation du renchérissement est alimenté par les primes de renchérissement versées par les assurés actifs.

Etat du fonds à la fin 2015	869
Primes de renchérissement encaissées (part de risque et de frais)	13
Intérêt tarifaire	0
Charges pour l'augmentation des rentes due au renchérissement	0
Prélèvement pour les frais	3
Etat à la fin 2016	879

Toutes les données sont en millions de francs

Valeurs comptables

Total des provisions techniques	64 107
Fonds d'excédents	369
Autres engagements (y compris ceux envers les preneurs d'assurance)	1 693
Autres passifs	3 032
<i>Total du bilan</i>	<i>69 201</i>

Toutes les données sont exprimées en millions de francs

Autres chiffres clés

Nombre de contrats collectifs	43 166
Nombre d'assurés à la fin de l'exercice	652 578
Nombre d'assurés actifs	478 103
Nombre de bénéficiaires de rentes	79 495
Nombre de polices de libre passage	94 980
Rémunération garantie des avoirs de vieillesse du régime obligatoire	1,25%
Rémunération garantie des avoirs de vieillesse du régime surobligatoire	0,75%
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements liés aux rentes	1,44%
Taux de conversion pour les femmes, régime surobligatoire (âge de la retraite: 64 ans)	5,72%
Taux de conversion pour les hommes, régime surobligatoire (âge de la retraite: 65 ans)	5,84%

Contexte des placements: données portant sur l'année 2016

Jusqu'à l'été, les craintes déflationnistes et la décision des électeurs britanniques en faveur du «Brexit» ont fait chuter les rendements sur les emprunts d'Etat à de nouveaux niveaux planchers dans le monde développé. Suite à la reprise de l'économie mondiale et au redressement des prix des matières premières, les attentes concernant l'inflation ont changé à partir du mois d'octobre sur les marchés. Par la suite, la victoire de Donald Trump a été le catalyseur de la forte hausse des intérêts aux Etats-Unis jusqu'à Noël. En Suisse aussi, les intérêts ont finalement augmenté. A la fin de l'année, ils restaient cependant inférieurs au niveau de janvier 2016.

Personne n'aurait parié là-dessus: malgré le Brexit et l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis, les marchés des actions ont connu une belle euphorie au cours du deuxième semestre. Après un premier semestre marqué par les craintes d'une récession et les incertitudes politiques, les choix des électeurs britanniques et américains ont renversé la tendance sur les bourses. Cela n'a toutefois été rendu possible que par la réfutation des craintes susmentionnées au niveau de la croissance par les données de l'économie réelle, qui ont au contraire indiqué que les économies les plus importantes avaient amorcé une reprise synchrone.

A l'inverse de 2015, le franc suisse n'a pas occupé le devant de la scène sur les marchés des devises. Pour éviter une réévaluation du franc par rapport à l'euro, la Banque nationale suisse a dû continuer à intervenir sur le marché des devises. Elle a ainsi réussi à maintenir le cours du change à 1,07. Suite au référendum sur la sortie de l'UE au Royaume-Uni, la livre sterling a fortement dévissé par rapport à toutes les autres grandes monnaies au cours du second semestre. Depuis les élections américaines, le dollar est en revanche en phase d'appréciation.

Dans ce contexte, Swiss Life s'en est tenue à la stratégie mise en place durant les années précédentes. Dans l'environnement de faiblesse persistante des taux, Swiss Life a investi dans des emprunts obligataires mais aussi dans des prêts garantis de premier rang et dans des infrastructures. La baisse de certains taux et les moins-values ont eu un impact positif sur l'évaluation des placements à revenu fixe. Le portefeuille immobilier a, cette année encore, été étendu, tout comme la quote-part d'actions. Grâce à ces mesures, Swiss Life a obtenu un rendement net de 2,60% sur les placements pour la prévoyance professionnelle (2015: 3,40%). La performance des placements sur les valeurs de marché atteint quant à elle 4,30% (2015: 1,39%).

Données relatives à la politique de placement de Swiss Life

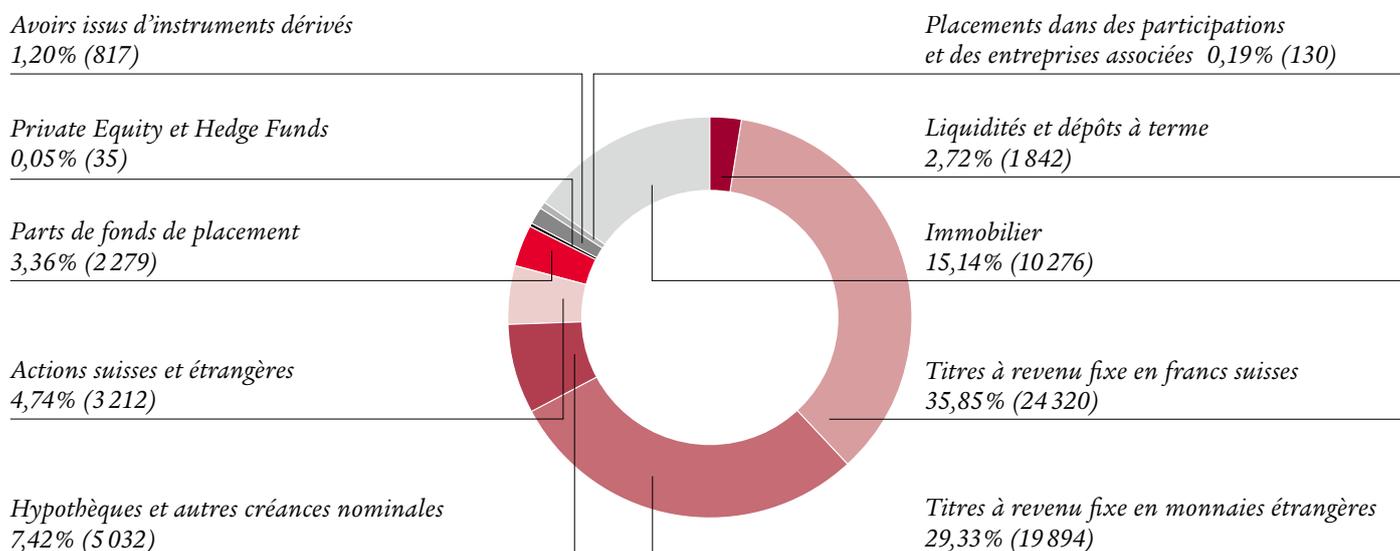
Swiss Life gère ses placements de manière à ce que le capital risque économique soit exploité en fonction de sa propension au risque. L'entreprise a recours pour ce faire à une gestion des actifs et des passifs (ou Asset and Liability Management – ALM) dans le cadre de la laquelle l'on utilise les enseignements tirés de l'évaluation des risques pour définir la stratégie de placement. L'objectif est de s'assurer

que Swiss Life sera à tout moment en mesure de verser les prestations exigibles et que les capitaux propres suffiront toujours à couvrir les fluctuations de valeur des actifs et des passifs. Les fonds des preneurs d'assurance, les réserves libres de l'entreprise et son capital propre sont systématiquement placés dans le strict respect de critères clairement définis en termes de sécurité, de rendement et de liquidité.

Détail du portefeuille de placements

Portefeuille de placements selon les catégories de placement au 31 décembre 2016 (en % de la valeur comptable).

Le total s'élève à 67 837 millions de francs (toutes les données entre parenthèses sont exprimées en millions de francs).



Placements

Placements	Valeur comptable	Valeur de marché
Portefeuille de placements au début de l'exercice*	63 316	70 810
Portefeuille de placements à la fin de l'exercice*	66 905	75 861
Part des placements collectifs de capitaux**		2,92%
Part des placements de capitaux non transparents en matière de coûts**		0,26%

Toutes les données sont en millions de francs

*Total des placements après déduction des obligations issues d'instruments dérivés

** Mesurée à la valeur de marché du portefeuille de placements à la fin de l'exercice

Réserves de réévaluation	2016	2015
Réserves de réévaluation au début de l'exercice	7 494	8 634
Réserves de réévaluation à la fin de l'exercice	8 956	7 494
Variation des réserves de réévaluation	1 462	-1 140

Rendement et performance	brut	net
Produit des placements	1 850	1 690
Rendement sur les valeurs comptables*	2,84%	2,60%
Performance sur les valeurs de marché**	4,52%	4,30%

Toutes les données sont en millions de francs

* Produit des placements en pourcentage de la valeur comptable moyenne

** Produit des placements et variations des réserves de réévaluation en pourcentage de la valeur de marché moyenne

Valeurs comptables

Total du portefeuille de placements	67 837
Autres actifs	1 364
Total du bilan	69 201

Toutes les données sont en millions de francs

Frais de gestion de la fortune

Frais de gestion de la fortune en pourcentage des placements à la valeur du marché (toutes les données entre parenthèses sont exprimées en millions de francs).

Frais de gestion de la fortune hors entretien des immeubles	0,22% (160)
Frais d'entretien et de maintenance des immeubles	0,14% (105)
Frais de gestion de la fortune avec entretien des immeubles	0,36% (265)

Les frais de gestion de la fortune hors entretien des immeubles comprennent tous les coûts internes engendrés par l'activité de placement ainsi que les coûts externes.

Les commissions pour la garde des titres et les autres charges en font partie, par exemple.

Schéma de publication des frais de gestion de la fortune

Les charges brutes relatives à la gestion des placements de capitaux de la prévoyance professionnelle doivent être présentées en fonction des catégories suivantes: admi-

nistration et gestion (TER), transaction et commission (TTC) et autres frais de services ne pouvant être imputés à l'une des deux autres catégories (SC).

	TER	TTC	SC
Placements directs de capitaux	240	35	
Placements collectifs à un niveau	11		
Placements collectifs à plusieurs niveaux	6		
Placements non transparents en matière de frais			
Frais de service des placements			8
Total avant activation	257	35	8
Frais activés	0	28	8
Total indiqué dans le compte de résultat	257	7	0

Toutes les données sont en millions de francs

Résumé

	Valeur de marché	Total des frais
Placements directs de capitaux	73 452	275
Placements collectifs à un niveau	1 833	11
Placements collectifs à plusieurs niveaux	379	6
Placements non transparents en matière de frais	197	
Frais de service des placements		8
Total valeur de marché/total avant activation	75 861	300
Frais activés		36
Total indiqué dans le compte de résultat		264

Toutes les données sont en millions de francs

Prime pour frais de gestion et charges d'exploitation

	Charges d'exploitation (en millions de CHF)	par tête (en CHF)	Primes pour frais de gestion (en millions de CHF)	par tête (en CHF)
Assurés actifs	194	406	209	439
Polices de libre passage	4	47	4	41
Autres	3		3	
Total intermédiaire	201		216	
Bénéficiaires de rentes	35*	442		
Total	236			

* Les charges d'exploitation pour les bénéficiaires de rentes sont supportées au niveau du processus de risque et d'épargne

La représentation des charges en fonction des centres de frais est constituée comme suit:

		aux courtiers	au Service externe
Frais d'acquisition, dont: commissions aux courtiers et au Service externe	55	35*	20
Charges de traitement des prestations	35		
Charges relatives au marketing et à la publicité	5		
Autres charges relatives à l'administration générale	142		
Charges d'exploitation Partie Réassurance	0		
Total net des charges d'exploitation	237		

Toutes les données sont en millions de francs

* commissions pour coopérations de distribution comprises

Les 201 millions de francs de frais de gestion comprennent tous les frais d'acquisition et de gestion incombant à Swiss Life de par la gestion des affaires d'assurance vie collective. Grâce à ses mesures d'augmentation de l'efficacité, Swiss Life a été en

mesure de réduire ses frais de gestion de 204 à 201 millions de francs, soit de 1,5%, par rapport à 2015. Swiss Life s'efforce de réduire encore les frais de gestion à l'avenir.

L'avenir commence ici.

*Swiss Life SA
General-Guisan-Quai 40
Case postale
8022 Zurich
www.swisslife.ch*